

ARRÊTÉ DU MAIRE
Refusant le transfert de certains pouvoirs de police
administrative spéciale au Président de Loire Forez
Agglomération
n°2026-162

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20260930-AR_2026_162-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2026



Le Maire de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L.2212-2 et L5211-9-2-III,

Vu les statuts de Loire Forez Agglomération,

Vu le procès-verbal d'installation et d'élections en date du 07 avril 2026 portant élection du Président de Loire Forez Agglomération et des membres du bureau,

Considérant que Loire Forez Agglomération exerce les compétences suivantes :

- Assainissement et eaux usées
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs,
- Voirie,
- Habitat,
- Plan local d'urbanisme.

Considérant que l'exercice de ces compétences par Loire Forez Agglomération implique le transfert automatique des pouvoirs de police attachés à ces compétences au Président dudit établissement public,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est fait opposition au transfert du pouvoir de police administrative spéciale en matière d'aires d'accueil ou terrains de passage des gens du voyage, de circulation et le stationnement sur la voie publique, de délivrance des autorisations de stationnement sur la voie publique aux exploitants de taxis, d'habitat et de Plan Local d'Urbanisme (police de la publicité extérieure), au Président de Loire Forez Agglomération, Monsieur Christophe BAZILE.

ARTICLE 2 : Une copie du présent arrêté sera notifiée au Président de ladite communauté d'agglomération, et transmise au représentant de l'Etat dans le département dans le cadre du contrôle de légalité.

Le présent arrêté sera :

- affiché en Mairie
- publié au Recueil des actes administratifs

Et ampliation adressée à :

- Monsieur le Président de Loire Forez Agglomération
- Monsieur le Préfet de la Loire

Fait à Saint-Romain-Le-Puy, le 30 septembre 2026

Le Maire,
André GACHET

